



## KOUTAMMARIKOU ASSEMBLEE GENERALE 2012

L'assemblée générale 2012 de Koutammarikou s'est tenue le samedi 5 octobre 2013, dans les locaux prêtés par la Communauté de Communes des Isles-du-Marais-Poitevin que nous tenons à remercier. Début de séance à 15 h 30. Etaient présents : Xavier Bordet, Marie Huet, Philippe Huet, Jean-Philippe Quai, Annick Bouhier, Jean-Luc Bouhier, Marie-Hélène Boheas, Bernard Boheas, Danielle Broussaudier, Jean-Claude Broussaudier, Brigitte Desray, Catherine Frigaux, Gérard Frigaux, Lydie Lecomte, Claire Le Gall, Patrick Jardin, Mado Jardin, Marie Faucher (Mairie de Sainte-Radegonde-des-Noyers), Hervé Berthelot, Pierre Alberti, Martine Alberti, Jean Chenin, Emilienne Chenin, Adeline Onillon, Tanguy Onillon, Françoise Perrin, Laurent Frascotti. (27 présents à jour de leur cotisation et 54 pouvoirs).

Avant la tenue de l'assemblée générale, les adhérents présents ont été invités par l'association à visiter la Maison du Maître de Dignes, accompagnés par Pauline, l'une des animatrices de l'Office de tourisme des Isles-du-Marais-Poitevin. Une découverte intéressante de l'histoire des hommes et des milieux locaux. Par ailleurs, juste avant le début de l'AG, les adhérents présents ont pu voir le film réalisé en février 2013 par Liliane HUET sur les travaux du jardin et les actions de l'association dans les écoles. Une bonne façon de se mettre dans le bain.

Philippe Huet, président, ouvre la séance et remercie tous les adhérents présents.

### 1 - RAPPORT MORAL

#### ADHESIONS

Pour l'année 2012, nous comptons 116 adhérents à Koutammarikou. Si quelques personnes ne nous ont pas rejoint au cours de l'année, la venue régulière de nouveaux membres permet tout de même à l'association de stabiliser le nombre de ses adhérents (nous étions par exemple 110 adhérents à jour de leur cotisation au 5/10/2013). Si l'on tient compte du nombre de pouvoirs et du nombre de présents à l'AG 2013, tout indique que les adhérents de l'association se sentent toujours concernés par les actions de Koutammarikou au Bénin, en Pays somba.

#### LE JARDIN

En 2012, nous avons fait construire un bassin en ciment de près de 8 mètres cubes pour l'approvisionnement en eau de la partie haute du jardin. Cela s'inscrivait dans le projet d'arrosage à réaliser en 2013 (voir le film de Liliane et François Huet diffusé au début de l'AG 2012 et intégré dans le projet de site Internet – ci-dessous). Par ailleurs nous avons financé comme chaque année l'achat de semences, venant compléter celles données par les adhérents. Emmanuel gère toujours aussi bien le jardin, avec l'aide régulière de Nicolas.

#### EMMANUEL

Emmanuel N'Tcha N'Tcha 2 est désormais salarié à plein temps. Cela signifie que tous les produits du jardin bénéficient à l'association (que ce soit les produits récoltés, comme le maïs, qui va directement aux cantines après le moulin, où le résultat de la vente des légumes). Emmanuel coordonne toutes les actions de Koutammarikou avec toujours autant de sérieux et le manque de mails envoyés par le "précité" provient avant tout des défaillances du réseau Internet dans le secteur de Natitingou.

En 2012, l'association a financé son voyage à Banté (pour rencontrer des apiculteurs) et au Centre Songhaï de Porto-Novo, afin de compléter ses connaissances en matière d'élevage et de maraîchage éco-responsable.

## LES MICROS CREDITS

En 2012, le micro-crédit accordé aux femmes de Ditahouan pour l'achat du moulin à farine n'a pas été remboursé. Fin décembre 2012, la décision a été prise de remettre le moulin à farine à Nicolas qui reprend le micro-crédit à son compte (à suivre sur 2013). Nous n'avons donc pas accordé de nouveaux micro-crédits en 2012 car ceux-ci doivent automatiquement être autofinancés par les fonds remboursés.

## LES ECOLES

En 2012, notre association a débuté ses investissements pour la construction de logements en banco pour les instituteurs de toutes les écoles (sauf Tagayé où ils étaient déjà édifiés avec l'aide des habitants). Le budget pour 2012 dédié aux logements des instituteurs a été d'environ 2300 € et 2800 € pour les cantines scolaires.

### **Koutanongou :**

En février 2012, nous avons commencé à aider cette école par le lancement de la cantine quotidienne pour environ une centaine d'enfants ; le financement des foyers CBE (cuiseurs à bois économes) ; la fourniture de matériel scolaire (tableaux, craies, ardoises...) ; le dédommagement mensuel de Nestor, l'instituteur communautaire (bénévole).

### **Tagayé :**

Enduit en ciment du bureau du directeur (fabriqué en banco en 2011) afin de lutter contre les termites, étonnement voraces... Co-financement d'un forage et d'une pompe à pied en eau profonde près de l'école - ce qui permet aux élèves d'avoir accès à l'eau et à toutes les habitantes du "quartier" d'Alphonse de ne plus avoir des kilomètres à parcourir en portant l'eau sur la tête -. Achats des foyers CBE pour la cantine. Achat de cloisons en paille et de tableaux noirs pour les classes en banco.

### **Korimbéné :**

Cette école fonctionne très bien et la cantine scolaire est servie tous les jours. Achats des CBE pour la cantine. Achats de fournitures scolaires et de matériel de sport (football)\*.

### **Ditahouan :**

L'école de Julien bénéficie toujours du Plan alimentaire mondial (PAM). L'association a fourni du matériel scolaires et du matériel de sport (football)\*.

### **Dikouan :**

L'association a financé deux trimestres de cantine jusqu'à ce que cette école bénéficie du PAM.

\* L'association a financé du matériel sportif pédagogique pour les épreuves de sports que les enseignants en formation doivent faire présenter par leurs élèves devant les inspecteurs.

Koutammarikou finance désormais deux cantines, Koutanongou et Korimbéné (Tagayé bénéficie aussi du PAM), ce qui permet de servir un repas par jour à environ de 250 enfants. L'association a financé en 2012 les uniformes "kaki" d'environ 60 enfants de Koutanongou.

Nous avons aussi, grâce aux dons d'adhérents, complété toutes les pharmacies scolaires.

## LE VOYAGE DES ADHERENTS 2012

Comme chaque année, le voyage des adhérents n'a rien coûté à l'association (chacun finançant son propre séjour en Pays somba). Leur présence a permis de créer des rapports chaleureux, notamment avec les villageois de Koutanongou avec lesquels c'était notre premier contact. Ils ont participé à la distribution de vêtements et de matériel scolaire et à la livraison des CBE, du riz et du maïs. Ils ont été surpris par les parties de football, pieds nus, sur les cailloux... Suite à un don d'une personne non adhérente, les adhérents présents ont complété la bibliothèque par... une ludothèque (chez Julien).

Les adhérents ont eu le plaisir de constater qu'Agathe parlait maintenant le français. L'expérience consistant à scolariser à Natitingou les élèves les plus méritants des villages perdus comme Ditahouan est concluante. Il est à regretter qu'elle n'ait pu être poursuivie pour l'année scolaire suivante (décès de la maman et retour d'Agathe au village pour aider son père comme le veut la tradition).

Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport moral. Sans vote contre, ni abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 81 personnes présentes ou représentées (27 personnes présentes – 54 pouvoirs).

## **2 – LES PROJETS**

### **En cours**

- **Arrosage du jardin.**

En 2012, une réflexion a été menée afin de mettre en place un système d'arrosage efficace et rationnel. François Huet a réalisé un devis et une étude complète sur le matériel nécessaire. Le projet a été réalisé en février 2013.

- **L'école en dur de trois classes de Koutanongou.** En février 2013, nous avons financé la contribution pour la construction d'une vraie école (750 €) - ce qui est une somme trop importante pour que les villageois puissent rassembler eux-mêmes ces fonds. Pour l'instant, rien n'a avancé. Julien Bagri s'occupe de faire progresser le dossier auprès des autorités locales et, de notre côté, nous avons demandé à Guy Catherine, de Grand Popo, de faire accélérer le dossier en haut lieu (comme pour Ditahouan il y a trois ans).

- **Maxime.** Nous avons rencontré Maxime par hasard en février 2013 (voir les Lettres de Koutammarikou). Garçon calme, posé et PONCTUEL, il est aide-soignant à l'hôpital de zone de Natitingou. A sa demande, des adhérents et des donateurs ont commencé à financer ses études d'infirmier au Burkina Faso depuis septembre 2013. Durée des études : deux ans. En échange il s'est engagé à poursuivre la sensibilisation à l'hygiène et les petits soins aux enfants des écoles soutenues par l'association dans les années à venir.

### **A venir**

- **Agrandissement du jardin.**

L'idée est d'agrandir le jardin et d'essayer de porter sa superficie à 4 ha. Pourquoi ? Après diverses visites de jardins, du Centre Songhai de Porto-Novo, etc., il s'avère qu'avec 4 ha, un jardin est viable économiquement par rapport aux investissements qu'il nécessite. Ceci n'est qu'un projet et tout dépend évidemment des finances de l'association. Julien Bagri doit rencontrer des propriétaires mitoyens dont certaines parcelles seraient à vendre.

- **Le grand tata somba de Tagayé.** L'idée serait d'édifier à Tagayé, assez près de la piste, juste avant l'école, un très grand tata somba, doté de nombreux greniers. Utilité du projet : cet énorme tata, le plus grand jamais construit, ne manquerait pas d'attirer des visiteurs (touristes, expatriés, Béninois, etc.) et, ainsi, ferait sans aucun doute bénéficier les habitants de Tagayé de retombées économiques non négligeables. Affaire à suivre.

- **Le site Internet.** L'association n'a plus de site Internet depuis début 2012. Celui-ci avait été financé par une adhérente belge dont nous n'avons plus de nouvelles depuis plusieurs années. Laurent Frascotti, adhérent suisse présent à l'AG, se propose de créer bénévolement un nouveau site qui serait près d'ici au printemps 2014. Le contenu complet du site, très pertinent, vous sera communiqué par le biais d'une Lettre de Koutammarikou.

- **Budget prévisionnel (réponse à la question de plusieurs adhérents présents) :**

Selon les études de faisabilité et les devis présentés par Emmanuel ou établis avec la contribution de certains adhérents, les projets tel que l'élevage de lapins, l'agrandissement du jardin, le grand tata, etc., peuvent éventuellement être réalisés. Mais, tout cela dépend de l'enveloppe dont nous disposons en fin d'année. Nous sommes amenés à juger des priorités sur place, en fonction des moyens en homme et en argent, et en respectant les objectifs fondateurs de l'association : la scolarisation des enfants en Pays somba.

### 3 - RAPPORT FINANCIER

#### BUDGET 2012

|   |             |                   |
|---|-------------|-------------------|
| Argent sur le Livret A au 31/12/2011                            | =           | 3 448,51 €        |
| <u>Reste sur le compte au 31/12/2011</u>                        | =           | <u>1 814,48 €</u> |
|   | TOTAL       | = 5 262,99 €      |
| Adhésions et dons en 2012                                       | =           | 13 485,00 €       |
| Intérêts Livret A 2012  | =           | 113,17 €          |
| <u>Argent liquide emporté au Bénin en 2012 (sortie en 2011)</u> | =           | <u>3 000,00 €</u> |
|   | BUDGET 2012 | = 21 861,16 €     |

Virement à Marie HUET (avance faite à l'association au Bénin en 2011) = 2 800,00 €

**BUDGET REEL 2012 = 19061,16 €**

#### DEPENSES 2012

|   |   |                   |
|---|---|-------------------|
| Remboursement à X. Bordet (avance faite à l'association au Bénin) | = | 700,00 €          |
| Virement à Marie HUET (avance faite à l'association au Bénin)     | = | 3 600,00 €        |
| Argent liquide emporté au Bénin en 2012 (sortie en 2011)          | = | 3 000,00 €        |
| <u>Virement à Thérèse Oudot (12/09/2012)</u>                      | = | <u>1 000,00 €</u> |

**ARGENT DEPENSE AU BENIN 2012 = 8 300,00 €**

|  |   |                 |
|--|---|-----------------|
| Site Web (frais hébergement PIXEL)                     | = | 102,85 €        |
| Journal Officiel (rappel de facture non payée)         | = | 39,06 €         |
| Bureau Vallée (fournitures de bureau)                  | = | 76,49 €         |
| Syssen (achat du panneau solaire de Tagayé)            | = | 109,00 €        |
| Bricomarché (matériel pour le jardin)                  | = | 54,58 €         |
| Décathlon (matériel de sport, ballons, maillots, etc.) | = | 134,15 €        |
| La Poste (enveloppes + timbres)                        | = | 26,30 €         |
| Frais de Banque (Caisse d'Épargne)                     | = | 3,00 €          |
| <u>Le Monde de l'O (matériel pour le jardin)</u>       | = | <u>255,55 €</u> |

**TOTAL DES DEPENSES 2012 = 9 100,98 €**

Argent liquide emporté au Bénin en 2013 (sortie en 2012) = 8 000,00 €

|  |   |                 |
|--|---|-----------------|
| Argent sur le Livret A au 31/12/2012     | = | 1 221,56 €      |
| <u>Reste sur le compte au 31/12/2012</u> | = | <u>738,62 €</u> |

**TOTAL = 19061,16 €**

## DETAIL DES DEPENSES AU BENIN EN 2012

|  |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| Transport (Danto et fils)                            | =            | 236,00 €           |
| Cantines 2012  | =            | 2 817,00 €         |
| Matériel pédagogique pour les écoles                 | =            | 175,00 €           |
| Logements instituteurs + école                       | =            | 2 347,00 €         |
| Achat des Cuiseurs à Bois économes                   | =            | 290,00 €           |
| Dédommagement Instituteur Nestor N'Tcha              | =            | 140,00 €           |
| Salaire Emmanuel N'Tcha                              | =            | 900,00 €           |
| Fournitures du jardin + préparation système arrosage | =            | 840,00 €           |
| Fonctionnement APEEK                                 | =            | 130,00 €           |
| Déplacement Emmanuel (Songhaï + Banté)               | =            | 210,00 €           |
| <u>Frais de scolarisation Agathe</u>                 | =            | <u>215,00 €</u>    |
|  | <b>TOTAL</b> | <b>= 8300,00 €</b> |

Pour information le voyage des adhérents 2012 = 6000 € n'a rien coûté à l'association

Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport financier. Sans vote contre, ni abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 81 personnes présentes ou représentées (27 personnes présentes – 54 pouvoirs).

### 4 – MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les statuts de l'association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'AG. Il est décidé de ne pas augmenter celui-ci pour l'année 2014.

Le président clos l'Assemblée générale à 18 h 30.